

Conformément à l'article L 2121-27-1 CGCT et au règlement intérieur voté lors du Conseil municipal du 3 juillet 2008, un espace est réservé à l'expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Vous retrouvez en alternance dans Garges Notre Ville l'expression du « Groupe Socialiste et Société Civile » et du groupe « Garges Ensemble »

Groupe Socialiste et Société civile

L'école de la République, quel avenir pour nos enfants ?

L'école est un pilier essentiel de notre société, elle est au centre des valeurs de la République. L'accès à la connaissance est un droit pour tous, et un devoir de l'État. L'enjeu est de garantir l'égalité des chances, base de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.



Christophe Dieu
Conseiller municipal

La société actuelle est de plus en plus soumise aux règles dictées par **le capitalisme**. Les mesures du gouvernement de Nicolas Sarkozy transposent les lois des marchés financiers à la société dans son ensemble : la performance financière est devenue la norme, même lorsqu'elle implique la dégradation des services publics. **C'est inacceptable !** La rupture prônée par Nicolas Sarkozy porte ses fruits : l'école qui était devenue le dernier rempart contre la précarité est en train de céder...

La ville de **Garges** n'est pas épargnée, et on peut s'interroger sur les efforts des élus de la majorité UMP pour répondre à ce problème. Le mois dernier, ce sont des parents d'élèves qui ont occupé les écoles pour exprimer leur mécontentement face aux suppressions de postes, qui répondent toujours à cette logique de réduction des coûts. Ces mobilisations aux cotés des enseignants (opérations « Ecole Morte ») traduisent l'indignation de nos concitoyens face aux suppressions de postes et la baisse du nombre d'heures d'enseignement dans les collèges et les lycées : fermeture de classes à Prévert 1 et Robespierre 1. D'autres classes sont menacées à Jaurès, Jean de la Fontaine et Robespierre 2 alors que les effectifs sont quasiment stables.

L'école n'est pas une activité économique, ni un bien négociable. Elle est un droit pour tous et il est du devoir de nos représentants de permettre son fonctionnement dans les meilleures conditions. L'avenir de nos enfants en dépend mais aussi celui de notre société, dont la liberté et l'égalité sont fondés sur ce droit d'éducation pour tous.

Alors que la majorité municipale affiche ses ambitions en matière de rénovation urbaine, nous sommes inquiets de constater avec quel amateurisme ils traitent des besoins essentiels des écoles. Le recours aux préfabriqués est devenu une pratique courante, sans compter l'incompétence de la municipalité à établir des prévisions du nombre croissant d'enfants scolarisés dans certaines écoles. Les parents d'élèves et enseignants de l'école Pierre et Marie Curie réclament depuis plusieurs années un simple préau. Le Maire a fait le choix de ne pas accéder à cette requête et préfère afficher fièrement le projet de la rénovation urbaine. Ce projet ne doit pas occulter les besoins essentiels pour nos enfants. Ils ont eux aussi des droits et il est du devoir du Maire de veiller à ce qu'ils soient respectés.

La nouvelle majorité UMP au Conseil Général, soutenue par le Maire de Garges, vient de décider d'augmenter les tarifs de la cantine pour les collégiens. Le dispositif **Rest'o Collège**, mis en place par l'ancienne majorité de gauche, avait permis à ce que l'accès aux cantines ne soit pas réservé qu'aux plus aisés. Les élus de gauche condamnent avec la plus grande fermeté cette augmentation qui n'aura pour effet que d'écarter du système scolaire les enfants issus des familles les plus modestes.



Hussein Mokhtari

Merci encore à tous les Gargeois et Bonneilleux pour la confiance que vous m'avez apportée à l'occasion des dernières élections cantonales en me réalisant :

Rappel des résultats :

Hussein Mokhtari (PS) : 55,18 %

Maurice Lefèvre (UMP) : 44,82 %

PERMANENCES Hussein Mokhtari et les élus du groupe Socialistes et Société civile vous reçoivent sans rendez-vous, tous les samedis matins de 10H00 à 12H00 au 4, impasse Louis Le Vau

Contact : **06 67 16 14 09**